

# LA DOCUMENTATION FRANÇAISE

PRESIDENCE DU CONSEIL

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DU GOUVERNEMENT  
DIRECTION DE LA DOCUMENTATION  
14, rue Lord-Byron, PARIS-8<sup>e</sup> - TEL. : ELY. 82-00

CENTRE DE HAUTES ÉTUDES  
D'ADMINISTRATION MUSULMANE  
13, rue du Four, 13 — Paris — (6<sup>e</sup>)

ARTICLES ET DOCUMENTS

N° 0.456. — 15 JANVIER 1957

## FAITS ET OPINIONS

### ORIENT-OCCIDENT

(CCCXLIV)

L'opinion turque et la situation dans le Proche et le Moyen-Orient. — Un document militaire égyptien. — Le point de vue de M. Noury Saïd. — Le Kurdistan, nouvelle poudrière au Moyen Orient ? — Le deuxième congrès de l'Association islamique chinoise. — Accord sino-népalais d'aide économique. — La collectivisation agricole en Chine. — Le dénombrement des 600 millions de Chinois

(Voir *Articles et Documents*, n° 0,450)

#### L'OPINION TURQUE et la situation dans le Proche et le Moyen Orient

Dans un éditorial de l'*Ulus* (14/12/56), intitulé « Un faux héros », Huseyin Cahit Yalçın s'inscrit en faux contre l'assertion de certains journaux européens, suivant lesquels l'Angleterre et la France, non seulement n'ont rien gagné par la lutte qu'elles ont entreprise contre l'Egypte, mais ont rehaussé le prestige fortement ébranlé d'Abd al Nasser.

C'est un point de vue erroné. Car Nasser n'est qu'un faux héros, un aventurier sans valeur, qui a porté gravement préjudice d'abord à l'Egypte, ensuite aux Arabes.

Caressant le rêve de passer à la tête d'un empire arabe, il est devenu l'instrument de Moscou.

Quant au retrait des Anglo-Français du canal, ces deux puissances, en débarquant des forces à Suez, n'avaient d'ailleurs pas l'intention d'y demeurer. Si les

Nations Unies, agissant à temps, avaient pris en main le différend sur le canal, elles auraient épargné cette peine à l'Angleterre et à la France. Il était très naturel que ces deux puissances occidentales retirent leurs troupes après l'arrivée des forces de police de l'O.N.U. en Egypte.

La force qui les a éloignées du canal est, non pas celle de Nasser, mais bien celle des Nations Unies. Il serait erroné de croire le peuple arabe incapable de comprendre cette réalité évidente. Les Arabes ont donné eux-mêmes à Nasser la note qu'il mérite. En dévoilant le caractère du dictateur égyptien, les Anglais et les Français ont rendu un précieux service au monde arabe. Car cet aventurier sans scrupule pouvait coûter bien plus cher à tous les Arabes !

\*\*

Huseyin Cahit Yalçın publie dans l'*Ulus* du 15 décembre un autre éditorial intitulé « Vers la réalisation d'une union islamique ». Commentant l'initiative politique prise par le gouvernement iranien pour la création d'une union islamique, il écrit :

Il importe de féliciter le gouvernement iranien de cette initiative prise pour la sauvegarde de la paix. Mais nous sommes au regret de dire qu'elle est condamnée à un échec certain, étant donné que vouloir fonder sur la religion des initiatives et des accords politiques est une voie sans issue. De tels accords sont démodés depuis longtemps. N'est-il pas étrange d'avoir choisi Beyrouth, cette capitale non islamique, pour la réunion des délégués des Etats musulmans ?

Après avoir parlé des divergences dogmatiques et sectaires, comme celles existant entre les Sunnites et les Chiites, des rivalités dynastiques, comme celles opposant les Wahhabites aux Hachémites, qui divisent le monde arabe et islamique, l'éditorialiste relève qu'un nouvel élément de dissension : le communisme, est venu s'ajouter aux crises intérieures qui, depuis des siècles, déchirent le monde islamique. Il conclut :

Un violent courant bolchévique, qui rejette au second plan les sentiments islamiques, n'existe-t-il pas en Syrie? Ce courant n'a-t-il pas pénétré jusqu'en Iran?

Le Sultan Abdül Hamid II, qui était en même temps le Calife de tous les Musulmans, n'a-t-il pas tenté de réaliser une union islamique et cette tentative n'a-t-elle pas échoué, bien qu'à cette époque tous les pays arabes fissent officiellement partie de l'Empire ottoman ?

La proclamation de la « Guerre Sainte » par le Calife au cours de la première guerre mondiale a-t-elle empêché le Hedjaz et le Yémen de faire cause commune avec ses ennemis? Les intrigues bolchéviques s'efforcent de semer la dissension entre nous et à cette fin attisent les ambitions de tous les pays. Les leaders sensés du Moyen Orient doivent chercher le moyen de remédier à cette situation. Mais les fondements de l'union ont été mal choisis. Il faut chercher une autre base que la religion.

\*\*

Gukru Zaya publie dans le *Hurriyet* (15/12/56) un article intitulé : « Le pacte de Bagdad et les Etats-Unis », où il déclare notamment :

Le front de défense de l'Atlantique Nord s'étend jusqu'aux frontières orientales de la Turquie. La région située au delà de ces frontières demeure à découvert jusqu'en Hindoustan, malgré l'existence du pacte de Bagdad. Certes, l'adhésion de l'Angleterre à ce pacte l'a renforcé du point de vue politique et théorique, sans compter que la participation de la Turquie à l'O.T.A.N. et du Pakistan à l'O.T.A.S.E. entraîne l'aide de l'Amérique, le cas échéant, au pacte de Bagdad.

L'avertissement adressé par Washington et suivant lequel toute agression contre l'un des Etats du pacte de Bagdad entraînerait son intervention, montre que l'Amérique est résolue à tenir, le cas échéant, ses engagements juridiques. Mais l'histoire des événements récents montre que les engagements juridiques sont généralement condamnés à demeurer sur le plan théorique et problématique et que les interventions effectives sont presque toujours tardives.

En outre, il importe, non pas de sauver la région du pacte de Bagdad après qu'elle sera devenue un champ de bataille, mais plutôt de la protéger contre toute agression.

D'ailleurs, tant que le vide qui existe entre l'O.T.A.N. et l'O.T.A.S.E. ne sera pas comblé et que ces deux groupes défensifs ne seront pas reliés l'un à l'autre, le front allié ne pourra être considéré comme complété et consolidé, face aux infiltrations russes dans le Moyen Orient. C'est pourquoi l'Angleterre demande instam-

ment à l'Amérique d'adhérer officiellement au pacte de Bagdad.

La crainte de Washington de perdre, en adhérant au pacte de Bagdad, la sympathie et le prestige qu'il croit s'être acquis dans certains milieux, par son comportement dans la question de Suez, ne doit pas aller jusqu'à lui faire tolérer la pénétration de l'influence soviétique au Moyen Orient.

Quant à l'unification du pacte de Bagdad avec le pacte de l'Atlantique en vue de faciliter la participation des Etats-Unis, c'est un chemin long et détourné. La situation ne souffre pas tant d'hésitations et d'atermoiements.

\*\*

Bahadir Delger publie dans la *Havadis* (20/12/56) un éditorial intitulé : « Qui n'est pas Musulman ? » et, répondant à la *Radio du Caire* qui a déclaré que la Turquie n'est pas un pays islamique, il écrit :

Le leader égyptien nourrit un profond ressentiment contre la Turquie, qui s'oppose à la réalisation des visées rouges au Moyen Orient et l'exprime avec outrecuidance.

L'amitié ou l'inimitié de l'Egypte ne peuvent en rien influer sur la situation politique, économique, stratégique et culturelle de la Turquie.

Nos rapports avec l'Egypte ne sont que la manifestation des liens historiques et moraux qui nous attachent à tous les pays islamiques voisins, avec lesquels nous avons fusionné dans le cresset d'une destinée commune.

Ceci nous impose le devoir sacré de travailler à la constitution d'un front commun et solide avec nos voisins qui ont été pétris par les mêmes événements historiques au Moyen Orient. Les nations voisines, sensées et conscientes de leurs intérêts supérieurs, s'associent entièrement à cette conviction, dont le pacte de Bagdad est le fruit. Les dirigeants égyptiens, aveuglés par la folie des grandeurs, s'efforcent de saboter ce pacte pour assouvir leur ambition de devenir les leaders de tout le Moyen Orient. Considérant la Turquie comme le principal obstacle à la réalisation de ce rêve ambitieux, ils éprouvent contre elle une violente haine.

Dans ses dernières émissions, la radio « La Voix des Arabes » déclare : « les Turcs ne sont pas Musulmans ! ». Les Turcs qui, durant toute leur histoire, ont été l'épée de l'Islam et qui ont déployé l'étendard de la foi islamique, ne seraient pas des Musulmans ! La Turquie qui loue Dieu chaque jour du haut de ses minarets et dont les mosquées sont remplies de millions de fidèles ne serait pas un pays islamique ! Qui le dit ? Les dictateurs en herbe, sans foi ni loi, qui ouvrent les bras aux communistes en Egypte ! Nous ne pouvons qu'en rire.

\*\*

A. Ihsan Barlas répond également dans le *Dunya* (20/12/56) à la *Radio du Caire* :

Quelle est la cause de ces émissions éhontées de la radio du Caire, dont les programmes sont préparés par le gouvernement égyptien ?

Ceux qui ont été démasqués par le discours de Nouri Saïd pacha vitupèrent contre le président du conseil iraquier et ne négligent pas, en même temps, de proférer des injures contre la Turquie. Les sicaires de Nasser, au Caire, à Damas et à Amman, ont tenté d'attaquer les légations de Turquie et de l'Iraq. Un chien, sur lequel était inscrit le nom de Nouri Saïd pacha a été

promené dans les rues d'Amman. En Syrie, des blasphèmes sont proférés à la fois contre le président du conseil iraquin et contre Adnan Mendéres... Nous pouvons être les adversaires politiques de notre président du conseil, mais nous ne pouvons tolérer qu'il soit injurié...

Ces élucubrations ne nous surprennent guère. Depuis qu'avait éclaté l'incident de Glubb pacha, nous avions compris dans quelle direction glissait l'Egypte. Nous devinons que le roi Hussein, de la dynastie hachémite, ne règnera pas encore longtemps dans son pays. Car le plan de Nasser est connu : créer une union égypto-jordan-syrienne sous sa présidence.

La faute de la Turquie serait d'avoir soutenu Israël... Les conditions et les circonstances n'ont pas été jugées favorables pour que nous prétions l'appui nécessaire à Israël, l'unique Etat du Moyen Orient dont les intérêts sont identiques aux nôtres. A vrai dire, nous aurions dû rappeler, non pas notre ministre à Tel-Aviv, mais plutôt nos représentants diplomatiques dans les pays arabes, où sont suscités des incidents regrettables, et même y fermer nos Légations.

La Turquie ne s'est jamais éloignée de l'Islam, mais ces imputations, ces propagandes faites pour le compte de Moscou, nous excèdent ! La crise du Moyen Orient ne se trouve pas dénoncée. Les bravi égyptiens s'attaquent aux forces de l'O.N.U. et aux troupes franco-anglo-israéliennes qui se retirent... Rien n'a changé au Moyen Orient.

En arrêtant l'action militaire anglo-française en Egypte, on a commis l'une des plus grandes fautes politiques enregistrées par l'Histoire.

tombé sur les terres arabes de Palestine. Ils ont alors tracé leur ligne de conduite, posé leurs pièges et commencé à ruser. Mais nul mieux que Dieu ne sait ruser.

Ce rêve fait par ce groupe dispersé dans le monde, faible sur terre, méprisable, misérable et chargé de la haine de Dieu, se réalisera-t-il ? Non par Dieu, ce rêve ne se réalisera pas parce que nous avons donné notre parole que la Palestine restera arabe et parce que Dieu ne saurait contrevenir à ses promesses.

## (II)

Pourquoi nous battons-nous en Palestine : la Palestine est située à nos frontières, sur le bord oriental de la Méditerranée. Elle occupe un territoire important dans le Moyen Orient, au cœur des pays, au point de jonction de toutes les lignes de communication. Les armées, qui y sont cantonnées, font de cette région vitale un point constamment menacé et que se disputent les forces mondiales qui veulent y établir des bases aériennes et maritimes. Par ailleurs, dans les territoires de Palestine, les pipe-lines arrivent d'Iraq et débouchent sur les côtes méditerranéennes dans le port de Haïffa, ce qui donne au pays une importance encore plus vitale. Mais plus important encore est le fait que la Palestine se trouve sur le chemin qui relie par terre l'Asie à l'Afrique ; elle peut donc être considérée comme le poste de défense le plus avancé du Canal de Suez en cas d'attaque menée par des armées de terre qui se dirigeraient du Nord vers l'Egypte.

De ce qui précède, il ressort que nous nous trouvons dans une situation qui nous oblige à nous préparer à participer à la lutte future avec force, fermeté, courage et foi.

Pourquoi nous battons-nous en Palestine : les Juifs souhaitent voir leur patrie s'étendre du Tigre et de l'Euphrate jusqu'au Nil en Egypte. Ils ont donc groupé toutes leurs forces dispersées dans le monde, ils ont occupé une partie considérable du territoire de la Palestine, après en avoir chassé les habitants arabes, après avoir tué leurs enfants, attaqué leur honneur, volé leurs chiens et après leur avoir fait goûter les pires misères. Les gouvernements des Nations colonialisatrices les ont d'ailleurs encouragés dans leur despotisme et leur oppression, afin de faire de ce pays un poignard ensoncé dans nos cœurs, un danger considérable menaçant nos existences.

Dès lors, le tocsin du danger a sonné, annonçant l'existence d'une nation étrangère qui avait occupé les territoires de nos amis et de nos voisins, les Arabes de Palestine. Cette nation devenait un danger permanent et virulent dont nous devions prendre conscience, que nous devions nous préparer à combattre, que nous ne devions pas laisser croire, se développer et se fortifier et saisir l'occasion de nous porter un coup mortel. C'est à nous d'en faire notre *prise*, de l'attaquer comme nous le voulons, d'en faire ce qui nous plairait et de lui infliger le pire traitement possible.

### *Soldat, mon frère :*

Dieu n'admet pas que la tyrannie soit imposée à ses sujets. Il ne permet pas que les humiliations soient infligées à ses créatures, c'est pourquoi Il nous a ordonné de lutter et de combattre afin de survivre et afin de faire triompher le droit.

« Combats pour la cause de Dieu, tu réponds de ton âme seule. Encourage les Croyants. Peut-être Dieu conjurera-t-Il le mal que commettent

## UN DOCUMENT MILITAIRE EGYPTIEN

Nous donnons ci-dessous, d'après le texte communiqué par l'Ambassade d'Israël à Paris, un document militaire égyptien saisi par l'armée israélienne au cours des opérations dans le Sinaï. (Voir *Articles et Documents* n° 0.445, *Faits et Opinions*, p. 3.)

Quartier général de l'Etat-Major de l'armée  
Quartier général du centre opérationnel  
Centre de la préparation militaire

**Centre éducatif et culturel  
de l'armée égyptienne**

Publications culturelles  
Publication n° 43

7 mai 1955

**Pourquoi nous battons-nous en Palestine ?**

### (I)

« Pourquoi nous battons-nous en Palestine ? »

Nous savons tous que les Juifs, à toutes les époques de l'histoire, ont été une véritable énigme, un problème compliqué, parce qu'ils représentent un élément minoritaire vivant aux crochets d'autrui dans la société. Leurs dirigeants et leurs théoriciens ont cherché un refuge où se retrancher, une patrie qui leur serait propre et où ils vivraient à l'abri. Leur choix est alors

**les incroyants. Dieu est plus sévère que quiconque dans ses rigueurs et ses châtiments (1).**

Sache que Dieu Tout-Puissant t'impose l'une de ces deux lignes de conduite : soit de faire triompher le droit, d'empêcher les despotes de sévir, et de vivre ainsi dans l'honneur, soit de mourir héroïquement pour la cause de Dieu et de gagner ainsi le Paradis, car le Paradis est ouvert aux étrangers.

*Soldat :*

Tu patie à des droits sur toi. Ton voisin a également des droits sur toi. Les despotes ont dépassé les bornes. Il faut donc que tu luttes et que tu te sacrifies. Debout, fais rendre justice à ceux qui y ont droit, efface cette honte qui pèse sur l'arabisme. Tes frères arabes de Palestine n'ont que le Ciel pour couverture et la poussière pour matelas. Ils souffrent de la faim. Ils pleurent de chagrin et de douleur à la suite de l'oppression et de la tyrannie des agresseurs. Que ton appel guerrier atteigne la Palestine. Dis-lui :

Palestine, la jeunesse donnera sa vie pour te défendre. Sont nobles ceux qui se sacrifient, comme ceux pour qui ils se sacrifient.

Palestine, nos poitrines te défendront. Que nous vivions ou que nous mourions.

Conçu et commenté par : le professeur Mohammad Abu Mater (Imprimerie de l'Entrainement militaire, 174 (1/55) 5.000).

## LE POINT DE VUE DE M. NOURY SAID

Dans le quotidien libanais de langue française *L'Orient* (de Beyrouth, 18/12/56), R.A. commente en ces termes le discours prononcé par M. Noury Saïd le 16 décembre.

*Le président Abdel-Nasser et le Président Kouatty ayant parlé, me voici dans l'obligation de prendre la parole à mon tour. » C'est en ces termes que M. Noury Saïd a commencé son discours de dimanche soir qui fut, comme la mode instituée par Le Caire l'exige, apparemment long de deux heures.*

Il faut reconnaître qu'on ne réfute pas en cinq lignes la campagne de mensonges dont l'Irak est victime depuis deux ans. Mais ce discours, qui voulait être une mise au point, est un grand réquisitoire. Cela résulte d'une masse impressionnante de faits que M. Noury Saïd présente pour dresser un parallèle entre les péripétuelles variations de la politique égyptienne au cours des deux dernières années et la continuité de la politique irakienne durant plus d'un quart de siècle.

D'une part, souci permanent de se protéger contre les tentatives de pénétration soviétique et, d'autre part, fidélité aux alliances avec l'Occident, la Turquie et l'Iran, telles sont les deux constantes de la conduite de M. Noury Saïd. L'homme d'Etat irakien n'oublie ni la Palestine, ni l'avenir du monde arabe ; mais il ne les envisage que dans le cadre des relations avec l'Occident.

Il montre que la constitution d'une « troisième force » avec l'Inde n'a plus été possible à partir du moment où M. Nehru s'était refusé à s'engager dans

une alliance avec le monde arabe. L'Irak, alors, n'avait plus le choix. Et ce fut le pacte de Bagdad.

M. Noury Saïd révèle qu'à chacune des étapes sur le chemin qui devait conduire à ce pacte, l'Irak avait consulté l'Egypte et avait recueilli son approbation. Et chaque fois, la propagande du Caire se retournait contre Bagdad ; mais chaque fois, les émissaires personnels du président Abdel-Nasser venaient s'excuser auprès de Noury Saïd...

... Et l'offensive reprenait aussitôt après.

\*

Or, voilà dix mois que cette propagande n'arrête plus.

L'explication de l'attitude égyptienne résulte des faits exposés par Noury Saïd. Abdel-Nasser voulait mener sa propre politique vis-à-vis de l'Occident, mais il attendait, pour avoir les coudées franches, d'en finir avec l'évacuation de la zone du Canal. L'Irak estimait de son côté qu'il ne pouvait attendre davantage ; il avait, lui aussi, son propre problème national : l'abrogation du Traité de 1930. Ainsi, le pacte de Bagdad, en prenant corps, a donné à Abdel-Nasser le sentiment qu'il était pris de vitesse par l'Irak. Depuis, il n'a pu échapper à l'amitié soviétique.

Et là, Noury Saïd lui reproche de n'avoir pas pris garde à ne pas s'aliéner l'Occident, alors qu'à ses frontières, l'ennemi israélien était prêt à saisir la première occasion.

\*

Si l'on se rappelle bien, tout cela s'était joué en l'espace de quelques semaines, sinon de quelques jours, fin 1955, début 1956. En réglant ses problèmes avec l'Egypte d'une part, et, d'autre part, avec l'Irak par le pacte de Bagdad, l'Angleterre paraissait retrouver en Orient les assises d'une nouvelle grandeur.

Il aura fallu alors un extraordinaire concours de circonstances pour changer la face des choses : l'amour-propre égyptien blessé fut à l'origine d'une campagne où devaient se rejoindre l'Arabie séoudite méfiante, la France inquiète pour l'avenir de la Syrie et du faible *status quo*, l'U. R. S. S. heureuse de la porte qu'on lui ouvrira au moment même où se formait la barrière turco-irako-iran-pakistanaise.

Où en sommes-nous maintenant ?

Chacun le voit.

La campagne contre le pacte de Bagdad a été l'occasion pour Abdel-Nasser de se découvrir de nouvelles perspectives d'action. Le malheur aura été que ces perspectives ne pouvaient se dessiner que dans une seule direction. La porte ouverte à l'U.R.S.S., c'était le blocage de toutes les autres issues.

\*

Ces constatations ne blanchissent cependant pas Noury Saïd. Si l'erreur de la politique égyptienne fut d'avoir été trop émotive, celle de l'Irak fut d'avoir souvent manqué de clarté dans ses intentions vis-à-vis des Etats arabes voisins. Dans son discours de dimanche, Noury Saïd axe toute sa politique sur le péril russe. S'il avait été aussi catégorique il y a dix mois, il est probable qu'il n'aurait pas formé contre lui cet invraisemblable imbroglio où se sont retrouvés : l'Egypte et l'Arabie, l'U.R.S.S., la France et la Syrie avec la Jordanie et, enfin, Israël...

La haine tenace de Noury Saïd à l'égard du Français, ses vues obstinées sur la Syrie et la Jordanie auront

(1) N. d. T. — Citation du Coran, sourate IV, verset 84.

**fait autant de mal que les retournements qu'il reproche à Abdel-Nasser.**

Enfin, l'un et l'autre, en dépit d'une énorme différence d'âge et d'expérience, ont péché par trop de hâte à réaliser des objectifs que le temps seul permet d'atteindre.

On ne force pas ainsi le destin. Ce n'est pourtant pas à un Arabe qu'on doit le rappeler...

Sur ce point, on peut renvoyer les deux hommes dos à dos.

\*\*

Dans le même journal, R. A. écrit le 20/12/56 :

Dans la furieuse polémique que le discours de Noury Saïd a fait rebondir, on oublie deux faits essentiels :

— C'est pour obtenir l'abrogation du traité anglo-irakien de 1930 que Noury Saïd a dû accepter le pacte de Bagdad.

— Quelques mois plus tôt, c'était pour obtenir l'abrogation du traité anglo-égyptien que Abdel-Nasser avait dû, dans l'accord sur l'évacuation du Canal, accepter des conditions qui, en pratique, liaient l'Egypte à la Turquie et à l'Occident.

Ainsi, au point de départ, les deux pôles du monde arabe se trouvaient engagés dans des positions égales.

Cependant, le pacte de Bagdad était ouvert à d'autres Etats. Il instituait un organisme de caractère dynamique alors que, par l'accord sur l'évacuation du Canal, accordant à l'Occident tout ce qu'il attendait de l'Egypte, Abdel-Nasser se voyait en quelque sorte stoppé. La formation d'un bloc des Etats arabes du Nord, lié à l'Occident dans un cadre turco-irako-britannique, menaçait l'Egypte d'isolement.

\*\*

Tels sont les points de départ de la querelle.

Pour contrecarrer les projets implicitement inscrits dans le pacte de Bagdad, il fallait, en obtenant l'arrêt de cette organisation aux frontières de l'Irak, élaborer une politique positive pour le regroupement des Etats arabes méditerranéens et frontaliers de la Palestine. Dans l'esprit même des engagements pris par Abdel-Nasser vis-à-vis de la Turquie dans l'accord sur le Canal, une telle politique devait être conçue par l'Egypte. Elle s'imposait. Nous la réclamions.

À ce stade de la situation, il n'y avait entre l'Irak et l'Egypte aucune opposition fondamentale ni sur la coopération avec l'Occident, ni sur le principe d'un compromis palestinien. Bagdad avait choisi, sur ces deux plans, sa propre voie. La voie que devait suivre l'Egypte était contenue dans l'accord sur le Canal.

Ce qui a envenimé les choses et nous a amenés à la présente crise, ce sont, d'une part, les vues obstinées de l'Irak sur la Syrie et la Jordanie et c'est, d'autre part, l'incapacité des dirigeants égyptiens de faire face à ces ambitions par une politique positive, concrète, amicale même, en liaison avec l'Amérique et la France, les deux puissances occidentales dont les positions vis-à-vis des projets irakiens rejoignaient alors celles de l'Egypte et de l'Arabie séoudite.

Faute de l'avoir compris, on s'est contenté de se lancer dans une surenchère effrénée sur la Palestine tout en pratiquant un marchandage, sans mesure, ni discréction, entre Moscou et Washington.

\*

On ne remonte pas le cours de l'histoire. Et à quelle vitesse l'histoire s'est écrite au cours de ces deux dernières années, on peut l'évaluer en comparant les positions originnelles que nous venons de rappeler aux positions actuelles.

Les courants déclenchés dans les pays arabes ont visiblement dépassé toutes les intentions. Le conflit d'hégémonie qui divise traditionnellement le monde arabe se pose maintenant en termes nouveaux où se mêlent tous les « ismes » possibles.

Incontestablement, la campagne contre le pacte de Bagdad a été pour Abdel-Nasser l'occasion de se découvrir de nouvelles perspectives d'action. Se rend-il bien compte des effets de cette action dans les pays où elle s'exerce ? Sait-il où peuvent finalement l'entraîner les divers « fronts nationaux » qui se constituent un peu partout selon des directives dont l'origine n'est nullement arabe ?

C'est la grande question que nous ne cessons de nous poser depuis plusieurs mois. Les réponses qui y sont données chaque fois sont, chaque fois, démenties par les faits.

## LE KURDISTAN, nouvelle poudrière au Moyen Orient?

Sous ce titre, Georges V. Rada publie l'article ci-après dans *L'Orient* (de Beyrouth, 21/12/56).

Les événements des derniers mois, au Moyen-Orient, ont concentré l'attention du monde entier sur les parages du canal de Suez, ceux des dernières semaines sur la situation en Syrie et en Irak, les événements de demain déplaceront-ils cette attention vers le Kurdistan ?

Le Kurdistan ? — vous ne le trouverez pas sur une carte, car il n'existe pas, du moins en tant qu'Etat uni et indépendant. Cependant cette indépendance pourrait bien venir à l'ordre du jour. Certes, on ne peut pas dire que la naissance de cette nouvelle nation soit attendue avec impatience. Bien au contraire, ses « parents » entrevoient sans enthousiasme le moment où ils devraient céder à son profit certaines parties de leurs territoires. Mais il convient de remarquer à ce propos que le Kurdistan a d'ores et déjà une marraine très puissante. : l'U.R.S.S.

Le Kurdistan, le pays des Kurdes, composé des chaînes du Taurus et des montagnes de Mardin et Zagros, qui alimentent les rivières de Grand Zab, Boukhtan et autres, groupe 92.000 km<sup>2</sup>, compte 7 millions d'habitants. Ceux-ci, d'origine indo-européenne et de religion musulmane (sunnite), sont partagés actuellement entre la Turquie (3 millions), l'Iran (2 millions et demi), l'Irak (1.200.000) et la Syrie (300.000). L'U.R.S.S. n'a pour sa part que 45.000 Kurdes résidant en Géorgie, Arménie et Azerbeïdjan, régions qui avaient été cédées à la Russie par les traités de Goulistan en 1813 et Turkmen-Tchaï en 1828, après deux guerres russes-persanes.

### Une zone-tampon

Le territoire des Kurdes a une importance tout à fait exceptionnelle du fait qu'il constitue une zone-tampon entre la Turquie, l'Iran, l'Irak et la Syrie et qu'il s'appuie au Nord sur l'URSS. De surcroit le Kurdistan a de riches gisements pétrolifères (près de Siirt en Turquie, Kermanshah en Iran et Kirkouk et Khankine en Irak) et des mines de charbon, de fer, de cuivre, etc..

Si un nouvel Etat kurde était constitué, la carte du Moyen-Orient recevrait une nouvelle physionomie et ces changements renverseraient l'équilibre des forces de cette partie du monde. La Turquie perdrait complètement ses voisins (et alliés) du pacte de Bagdad, l'Iran et l'Irak, et n'aurait plus sur sa frontière de l'Est que l'URSS, le Kurdistan et la Syrie, soit trois Etats dont l'amitié exigerait une monnaie d'échange tout à fait différente de celle de l'alliance de Bagdad. Cette dernière perdrait bien entendu sa raison d'être, car toute coopération de l'Iran et du Pakistan avec la Turquie, qui est le pilier territorial du pacte, deviendrait illusoire. De son côté l'Irak serait obligée d'abandonner l'Angleterre et de se joindre au système d'alliances organisées par l'Egypte, pour ne pas rester à la merci de l'URSS.

### Les Kurdes et les grandes puissances

L'histoire de la nation kurde est assez floue. Elle est évoquée en partie par les annales de Cheferma, du xv<sup>e</sup> siècle, et le reste est assuré tant bien que mal par les Turcs qui conquirent la plus grande partie du pays en 1514, quelques petites principautés restant inféodées à l'empire de Séfévides (Iran). Peut-on dire qu'il existe aujourd'hui une volonté nationale, capable de renflouer la souveraineté kurde, coulée dans la mer de l'oubli depuis 1514 ? Les Kurdes sont en effet toujours dans l'état féodal, dominés par les ordres religieux et les cheikhs. Mais les Grandes Puissances ont établi que cet esprit national est vivant. De 1830 à 1880, les Anglais, très amis de la Sublime Porte, suscitèrent, en accord avec leurs ennemis russes, une révolte des Kurdes qui ravagea l'empire du Calife. Non moins déterminante pour la vie du peuple kurde, fut la révolution russe de 1917 : elle a contaminé l'intelligentsia kurde en lui insufflant l'idée de l'indépendance qui se développa dans les quatre parties du Kurdistan d'autant plus facilement que les Russes utilisent leurs Kurdes de Transcaucasie comme apôtres de l'indépendance, chargés de faire rayonner leur propagande dans la direction du Golfe Persique.

Au ciel bien l'idée de l'indépendance kurde a-t-elle déjà son héros national et son martyr ; c'est Muhammad Gazi (né en 1901), fonctionnaire de justice à Mechabad (Kurdistan perse), fondateur du mouvement Komuley, qui devint en 1945 le parti démocrate et qui a poussé des racines profondes dans tous les milieux kurdes. Ses partisans avaient même reçu une promesse d'autonomie du shah d'Iran. Cependant après une révolution échouée, en 1946, la parole impériale fut retirée et Muhammad Gazi fut pendu avec ses deux frères, le 3<sup>e</sup> mars 1947 à Mechabad.

### Les hirondelles soviétiques

L'idée de l'émancipation nationale kurde n'a pourtant pas disparu avec Gazi. Selon des nouvelles parvenant de ces régions, la vague révolutionnaire monte, soutenue par une propagande « venant de l'inconnu ». Les Soviets savent bien qu'il n'y sont pas tout seuls à

l'œuvre et « se doutent » que leur partenaire-incognito parle l'américain. Ils sont toutefois d'avis que, du point de vue territorial, ils sont dans ces régions, pour ainsi dire, « à la maison », et que rien ne peut leur échapper.

Pour l'instant, il paraissent s'être servis du Kurdistan dans le triangle des lacs de Sévan, d'Ourmia et de Van, pour le survol de leurs avions à destination de la Syrie, de l'Egypte et de leurs autres clients du Moyen-Orient. En escomptant que les Kurdes, regardant passer les MiG, penseraient que ce sont les premières hirondelles de leur nouveau printemps d'indépendance.

Georges V. RADA.

## LE DEUXIÈME CONGRÈS de l'Association Islamique chinoise

L'agence *Hsinhua* (de Pékin, 14/12/56) écrit :

Le deuxième Congrès de l'Association Islamique Chinoise s'est ouvert le 10 décembre à Pékin ; y assistaient trois cents délégués représentant les milieux islamiques du pays entier et appartenant à dix nationalités. Deux professeurs égyptiens de l'Institut islamique chinois ont également participé à la conférence.

Ce congrès a pour mission de passer en revue le travail accompli par l'Association Islamique Chinoise au cours des trois années passées, de discuter les tâches futures de cette association, de modifier sa constitution et d'élire les membres de son nouveau comité.

Burhan, Président de l'Association Islamique Chinoise, a présenté au congrès un rapport sur le travail de l'Association, dans lequel il a notamment déclaré :

« Au cours des trois années écoulées, l'Association Islamique Chinoise a renforcé les liens entre les milieux islamiques du pays entier, a aidé le gouvernement à appliquer à fond la politique de la liberté de croyance religieuse, a créé un institut islamique, a invité des experts à procéder à la recherche des dogmes et a publié le Coran et d'autres ouvrages musulmans, a envoyé conformément au désir des milieux islamiques, des missions en pèlerinage et en visite à l'étranger et a invité des hôtes venus de quinze pays islamiques à se rendre en visite en Chine. Ces activités amicales ont permis aux croyants islamiques chinois d'établir pour la première fois des liens initiaux avec les musulmans de différents pays et de renforcer leur compréhension mutuelle. »

« Conformément aux nécessités du développement de notre tâche, il importe de continuer à renforcer les liens entre les milieux islamiques du pays entier, à aider le gouvernement à réaliser la politique de la liberté de croyance religieuse et à renforcer la recherche des dogmes. Nous devons encore procéder, par divers moyens, à l'intensification des liens avec l'étranger et aux activités d'amitié et de la paix internationale, prêter assistance aux peuples opprimés, cherchant l'indépendance et s'opposant au colonialisme et participer à la lutte de tous les peuples pour la défense de la paix mondiale. »

## ACCORD SINO-NEPALAIS D'AIDE ECONOMIQUE

L'agence *Hsinhua* (3/11/56) publie l'information de Pékin ci-dessous :

En vue de promouvoir les relations amicales entre la République Populaire de Chine et le Royaume du Népal et de renforcer l'amitié entre les deux peuples, le gouvernement de la République populaire de Chine et le gouvernement du Royaume du Népal ont conclu, sur la base des cinq principes de coexistence pacifique, l'accord suivant :

*Article premier.* — Pendant les trois années consécutives à la mise en vigueur du présent accord, la République Populaire de Chine versera à titre d'aide, sans compensation, 60 millions de roupies indiennes au Royaume du Népal. Sur cette somme, le tiers sera payé en espèces et les deux tiers en machines, équipement et diverses marchandises nécessaires au Royaume du Népal et que la République Populaire de Chine est en mesure de lui fournir. La liste des machines, de l'équipement et des marchandises faisant l'objet de l'aide sera étudiée à part par les deux gouvernements.

*Article 2.* — L'aide économique accordée par la République Populaire de Chine au Royaume du Népal n'est subordonnée à aucune condition ; la République Populaire de Chine n'enverra pas de personnel technique au Népal. Le gouvernement du Royaume du Népal pourra disposer librement de l'aide pécuniaire et matérielle chinoise, sans avoir à craindre l'intervention du gouvernement de la République Populaire de Chine.

*Article 3.* — Le Ministère du Commerce Extérieur de la République Populaire de Chine et le Ministère du Plan et du Développement du Royaume du Népal sont chargés de l'exécution du présent accord.

*Article 4.* — Le présent accord entrera en vigueur à partir du jour de sa signature.

Le présent accord est signé à Pékin ce jour, le sept octobre 1956, en deux copies, chacune rédigée en chinois, en népalais et en anglais, les trois textes ayant le même caractère d'authenticité.

## LA COLLECTIVISATION AGRICOLE EN CHINE

*Problèmes du Communisme*, revue publiée par l'*United States Information Agency* (édition en langue française) donne, dans son numéro 5 de 1956, sous le titre : « La marche forcée de Mao vers la collectivisation », l'étude suivante de N.P. Smith, actuellement journaliste à Hong-Kong.

(Voir, sur le même sujet, *Articles et Documents* n° 0.343, 0.420 et 0.433, *Faits et Opinions*.)

Alors qu'ailleurs dans le monde, les partis communistes tentent d'appliquer la doctrine communiste avec plus de souplesse, le P.C. chinois semble avoir décidé que la Chine doit, au contraire, être plus fidèle que jamais au dogme, du moins dans l'important domaine de la politique agricole. Pendant l'année écoulée, les paysans chinois ont été incorporés aux kolkhozes à

une cadence inouïe, au point que, par comparaison, la campagne stalinienne de collectivisation des environs de 1930 paraît lente et hésitante. On ne discerne pas bien encore les résultats de cet énorme coup de dés, mais les dirigeants communistes chinois prétendent que la collectivisation de la Chine ne provoquera pas le marasme agricole que les opérations du même genre ont entraîné en Union Soviétique et en Europe orientale.

En été 1955, 15 % seulement des 110 millions de familles chinoises étaient groupées en coopératives de production agricole (1). Ces dernières représentent le stade qui précède immédiatement celui de la collectivisation totale : la terre est cultivée en commun, le cheptel mort et vif appartient à la coopérative, mais les paysans perçoivent des arrérages pour la terre à laquelle ils ont renoncé. Très peu de paysans appartenait alors aux coopératives « plus avancées, entièrement socialistes », dans lesquelles l'indemnité foncière est abolie et qui sont, en fait, identiques aux kolkhozes institués dans les autres pays communistes.

En moins d'un an (au mois de juin 1956), plus de 100 millions de familles, soit 90,4 % des paysans, ont dû rejoindre les coopératives et 73 millions d'entre elles, soit 61,1 % du total, appartiennent désormais à la forme « avancée » des collectivités (2).

Durant plusieurs années, cette immense campagne accélérée a suivi un cours inégal et souvent incertain. A partir de 1953, le P.C. chinois a déclaré que son objectif ultime était la collectivisation totale de l'agriculture, mais, selon la doctrine officielle du parti, l'application de ce programme devait se poursuivre par stades successifs, « au cours d'un intervalle de temps relativement long ». Il en est résulté une politique qui s'appliquait par saccades, avançait, reculait et se traduisait par des campagnes de collectivisation partielle, suivies de périodes de calme relatif pour les paysans (3).

L'année précédent celle de la présente campagne accélérée a vu deux de ces phases de la politique agricole. En été 1954, il n'y avait que 114.000 coopératives en fonctionnement, qui groupaient environ 2 % de la population paysanne (4). En septembre 1954, Tchou En Lai était décidé à accélérer l'application du programme et annonçait à la première session du Congrès populaire national la possibilité de faire adhérer environ 50 % des paysans aux coopératives en 1957, dernière année du premier Plan quinquennal (5). En octobre, les autorités décidaient de constituer une première tranche de 600.000 coopératives ; vers le mois de février 1955, elles affirmaient que 670.000 coopératives fonctionnaient déjà (6). Presque toutes ces entreprises appartaient à la forme la plus primitive de coopération. A cette époque, le P.C. chinois ne parlait

(1) MAO TSÉ-TOUNG : « Questions de la Coopération agricole » (en chinois), discours prononcé le 31 juillet 1955 et publié par *Jen Min Chu-pan She*, Pékin, octobre 1955, p. 5. Une traduction anglaise a paru en supplément à *People's China*, Pékin, 1<sup>er</sup> novembre 1955.

(2) TENG TSU-HU, discours sur les coopératives agricoles, prononcé à la 3<sup>e</sup> session du premier Congrès populaire national, Agence « Chine nouvelle », Pékin, 19 juin 1956.

(3) Pour une analyse détaillée des phases initiales de la politique agricole des communistes chinois et de la collectivisation (1949-1954), voir RICHARD L. WALKER, « La collectivisation en Chine : l'histoire d'une duperie », *Problèmes du Communisme*, n° 1, vol. II, janvier-février 1955, pages 14-28.

(4) Rapport statistique pour 1954, publié par le Bureau des statistiques d'Etat, Pékin, 21 septembre 1956.

(5) Agence « Chine nouvelle », 25 septembre 1954.

(6) MAO TSÉ-TOUNG, discours de juillet 1955, p. 5.

guère du passage à la collectivisation complète et les quelques kolkhozes véritables qui existaient déjà seraient surtout d'entreprises expérimentales.

Le printemps de 1955 amena un certain revirement des tendances. Les mauvaises récoltes et l'organisation défectueuse du ravitaillement par l'Etat s'étaient traduites par une pénurie de blé. Les paysans protestaient, les cadres ruraux perdaient confiance et l'application du programme de coopération marquait un temps d'arrêt. Un vice-président du Conseil du gouvernement de Pékin avoua plus tard qu' « ... un état de tension avait pesé sur les régions agricoles au printemps de cette année... Dans certaines régions on entaillait l'écorce des arbres, on saignait les pores et l'on s'emparaît du grain » (7). Il fut décidé de réduire le nombre des coopératives et, en été de 1955, leur total atteignait à peine 650.000 (8). Le Conseil d'Etat se prononça en faveur de ce coup de frein et tous les journaux du pays manifestèrent leur approbation. Un éditorial caractéristique affirmait alors : « ... ce n'est pas une mesure négative, mais bien une mesure positive que de se préoccuper sérieusement d'unifier les coopératives viables et de dissoudre sans hésiter les coopératives non viables » (9). Au cours d'une conférence extraordinaire réunie en mars, les représentants du parti approuvèrent une réduction des objectifs fixés pour la formation des coopératives en 1957 : on réduisait de 50 à 33 % la proportion de la population paysanne appelée à en faire partie ; malgré l'opposition de certains dirigeants du parti, cette révision des projets était approuvée par la deuxième session du Congrès populaire, qui prit fin le 30 juillet (10).

#### La grande offensive

Dès le lendemain, le Président Mao Tsé-toung faisait une volte face spectaculaire et lançait lui-même un appel qui allait déclencher la récente accélération, plus rigoureuse que jamais, de la collectivisation. Dans son discours, prononcé à une réunion spéciale des secrétaires du P.C., Mao Tsé-toung proposait de fixer à un million trois cent mille le nombre des coopératives à former en 1956 et de « terminer en grande partie » (environ 80 %) cette opération avant 1960 (11). Sur ses ordres, les membres du parti se répandirent dans les campagnes pour « étudier » pendant deux mois les conditions locales ; par la suite, la session plénière du Comité central du P.C., réunie en octobre, approuvait l'objectif fixé par Mao pour 1956 et avançait à 1958 la date prévue pour la fin de la campagne de collectivisation à 80 % (12).

Depuis la fin de 1955 et durant les premiers mois de 1956, les coopératives se sont formées à une cadence infernale ; fait d'une égale importance : les autorités ont instauré une politique nouvelle de passage aux véritables kolkhozes. Dans son discours de juillet, Mao Tsé-toung a approuvé pour la forme les méthodes progressives du parti, considérées depuis longtemps comme la contribution particulière de la Chine aux pratiques communistes en matière de collectivisation (13). Et

(7) Discours de LI HSIEN-NIEN, reproduit dans *Ta Kung Pao*, Tientsin, 8 novembre 1955.

(8) MAO TSÉ-TOUNG, *op. cit.*, p. 5.

(9) *Chekiang Jih Pao*, 4 mai 1955.

(10) « Premier Plan quinquennal pour le développement de l'Economie nationale » (en ch.), *Jen Min Chu-pai She*, Pékin, 1955, p. 82.

(11) MAO TSÉ-TOUNG, *op. cit.*, pp. 6 et 7.

(12) Décision de la session plénière, supplément à *People's China*, Pékin, 1<sup>er</sup> décembre 1955, p. 13.

(13) Avant la campagne actuelle, les communistes ont préconisé la pratique consistant à permettre aux paysans de

pourtant, au cours de l'automne, les dirigeants du parti, témoignant d'une confluence prématurée quant au succès de leur campagne, reléguèrent facilement cette idée au deuxième plan : il fallut que des millions de paysans passent en quelques mois ou même en quelques semaines de la culture individuelle à l'état de collectivisation intégrale. En décembre, plus de 60 % des paysans, soit environ 70 millions de familles, avaient adhéré aux coopératives ; en mars, 90 % appartenaient aux coopératives, parmi lesquelles les vrais kolkhozes groupaient 55 % de la paysannerie chinoise (14). Les statistiques ne révèlent depuis lors qu'une collectivisation beaucoup plus lente et, au cours de ces derniers mois, on a pu déceler les indices d'un nouveau relâchement de la pression exercée par les autorités chinoises sur l'agriculture, car celles-ci ont admis un peu tard que leur campagne rencontrait un certain nombre de difficultés et d'obstacles. Que ce relâchement soit provisoire, on le sait néanmoins par une déclaration du P.C. datée de juin dernier et indiquant que, « dans la grande majorité des provinces », il faut bel et bien qu'au printemps 1957 l'agriculture soit collectivisée et non pas seulement organisée en coopératives de production (15).

La ligne du P.C., qui présentait un tracé hésitant avant le fameux discours de Mao Tsé-toung, et le contenu même de ce discours reflétaient un conflit ouvert au sein du parti au sujet de la cadence à adopter en matière de collectivisation agricole ; il est probable que ce conflit ne fut pas résolu jusqu'à ce que Mao Tsé-toung intervienne personnellement. Certains théoriciens critiquaient sans ménagement les méthodes accélérées, comme on peut le voir dans le passage suivant :

On ne peut pas attendre des paysans qui, hier encore, étaient petits propriétaires, de changer du jour au lendemain. Nous pourrions nous rappeler la situation du printemps 1953. Trop d'impatience et trop d'ambition ont alors réagi défavorablement sur la production... Il n'est pas possible de réaliser une révolution fondamentale en reformant la technique de la production en si peu de temps. Pendant longtemps, la production générale des coopératives agricoles n'augmentera pas d'une façon très appréciable... Il est donc impossible de changer l'avis des paysans quant à la propriété privée, ni (leur) psychologie (qui demeure) attachée à la terre... Il est impossible d'attendre d'eux qu'ils considèrent le travail comme leur principal moyen d'existence et qu'ils renoncent complètement aux arrérages de la terre. Dans certains cas, la réduction et la suppression massives de ces arrérages et de la rétribution des moyens de production ont provoqué beaucoup de malentendus parmi les paysans qui ont adopté en conséquence une attitude négative quant à la culture de la terre (16).

participer durant un an ou plus à des équipes mutualistes, forme préliminaire de coopération, ou à des coopératives agricoles de production ; il s'agissait de donner aux cadres du parti le temps d'élaborer le fonctionnement de la nouvelle organisation et de préparer les paysans au régime des kolkhozes.

(14) On trouve respectivement ces données dans la préface de MAO TSÉ-TOUNG à l'article « The Surging Tide of Socialism in the Countryside » (La marée montante du Socialisme dans les campagnes), *People's China*, Pékin, 16 février 1956, p. 4 et dans l'éditorial du *Jen Min Jih Pao* (Quotidien du Peuple), Pékin, 1<sup>er</sup> mai 1956.

(15) Discours de TENG TSU-HUI, *op. cit.* (cf. note 2).

(16) *Cheng-chi Hsueh-hsi* (Etude politique), 13 octobre 1955. (On peut admettre que cette étude était écrite et approuvée pour la publication avant que le discours de juillet de Mao ait fait son effet au sein du P.C.)

Dans son discours de juillet, Mao Tsé-toung a qualifié ce genre de conceptions de déviation des « conservateurs de droite » au sein du parti et il a ajouté : « Certains de nos camarades trébuchent sur la voie de la collectivisation comme une femme qui aurait les chevilles entravées et se plaindrat constamment que les autres avancent trop vite » (17). Il semble que cette menace voilée a atteint son but, car à la suite du discours les critiques de la collectivisation se sont tus.

#### Nouvelle lutte des classes au profit de l'Etat

En expliquant les raisons précises de son retournement sensationnel en faveur de l'accélération immédiate, Mao Tsé-toung a surtout appuyé sur les problèmes politiques qu'il a traités sous l'angle doctrinal. Il a déclaré notamment :

Durant ces dernières années, chacun a remarqué que la tendance spontanée des campagnes à évoluer vers le capitalisme s'affirme de jour en jour. Les paysans nouveaux-riches apparaissent un peu partout. Beaucoup de paysans moyens cherchent à passer de l'aisance à la richesse (18).

Mao a poursuivi en affirmant que les membres du parti sous-estimaient les dangers de cette situation et qu'en outre, si le P.C. n'avancait pas, il ne manquerait pas de reculer. Il a fait appel au parti pour qu'il engage une nouvelle lutte des classes : non pas celle de Marx entre les ouvriers et les capitalistes, ni l'ancienne lutte de Mao lui-même entre les cultivateurs laborieux et les propriétaires oisifs, mais une lutte amorcee artificiellement entre les cultivateurs qui ne vivent que de quelques ares et ceux qui cultivent deux ou trois hectares. Il estimait que 60 à 70 % des paysans possédaient si peu de chose qu'il ne serait guère difficile de les convaincre que leur sort serait meilleur dans les exploitations collectives, puisqu'ils pourraient ainsi profiter également des biens des autres.

Mao a donné aussi des raisons économiques à l'accélération de la collectivisation :

... Comme chacun le sait, la quantité de céréales et de matières premières industrielles produites dans notre pays et disponibles pour la vente est aujourd'hui très faible, tandis que les besoins de l'Etat en produits de ce genre augmentent d'année en année. Il y a là une contradiction flagrante (19).

Mao se rendait certainement compte que cette contradiction avait provoqué périodiquement des crises agricoles en Union Soviétique et en Europe orientale. En Chine, il est inévitable que la masse paysanne, déjà immense et s'accroissant encore à une cadence rapide, consomme la plupart des aliments qu'elle produit et ne laisse qu'un léger excédent à consacrer aux investissements sous forme de capitaux d'exploitation. Mao savait également que Pékin s'était engagé à fournir des quantités considérables de céréales à l'U.R.S.S. et aux pays satellites.

Selon les communistes, la conclusion était évidente : il fallait réduire la part du paysan à la portion congrue et accroître dans toute la mesure du possible la part versée à l'Etat. Le rôle des exploitations collectives paraît très clairement dans l'explication qu'en a donnée en décembre dernier un auteur communiste chinois :

(17) MAO TSÉ-TOUNG, discours de juillet 1955, p. 1 (cf. notes 1, 8 et 11).

(18) *Ibid.*, p. 31.

(19) *Ibid.*, p. 22.

Les exploitations collectives sont... en mesure de fournir une plus grande quantité des céréales marchandes particulièrement nécessaires à notre pays pour développer son industrie socialiste. Suivant certaines enquêtes significatives, la production de céréales marchandes, fournie par les petits paysans travaillant à titre individuel, n'est que de 15 %, tandis que celle que fournissent les coopératives agricoles de production s'élève à 30 % (20).

Le petit exploitant a toujours la possibilité de garder une partie de sa récolte et de nourrir sa famille un peu mieux qu'avec le minimum : l'Etat ne peut guère l'en empêcher ; tandis que dans les coopératives et les kolkhozes chaque sac de blé est pris en charge par des comitès, des directeurs et des comités : c'est ce qui assure à l'Etat sa part entière.

#### La réaction des paysans

Lorsque Mao a pris la parole, Pékin savait déjà que la récolte serait bonne. Les mauvaises récoltes de 1953 et 1954 étaient l'une des causes du ralentissement de la collectivisation au début de 1955 et la perspective d'une abondance relative en automne était sans doute l'une des raisons majeures de la décision d'accélération. Le parti estimait probablement que les paysans, un peu plus prospères que pendant les quelques années précédentes, s'opposeraient moins vivement aux mesures prévues.

Il est impossible de déterminer du dehors le degré exact de résistance à laquelle les autorités se sont heurtées en Chine pendant la campagne. Comme on pouvait s'y attendre, la presse communiste déborda, durant tout l'hiver et le printemps, d'une propagande abondante et variée, décrivant l'accueil enthousiaste que les paysans avaient réservé à la collectivisation et affirmant qu'ils adhéraient en masse aux coopératives, puis exigeaient leur transformation en kolkhozes. Ces affirmations se retrouvent identiques dans un si grand nombre d'articles et de récits qu'on peut vraiment se demander si les faits n'étaient pas inventés pour les besoins de la cause. Le régime prétendait qu'il n'employait ni la force, ni la coercition et qu'il comptait plutôt sur son réseau de cadres ruraux et de militants du parti pour assurer par la persuasion l'application du programme. Et pourtant Teng Tsu-hui, vice-président du Conseil et Directeur du service des affaires agricoles au Comité central du P.C. chinois, devait reconnaître avec un certain retard dans un rapport que la campagne avait été entachée d'infractions aux principes de « l'adhésion volontaire » et de la « démocratie » et qu'il y avait eu des cas de « subjectivisme grave et d'ordres arbitraires » (21). Le monde extérieur n'a pas eu d'informations précises au sujet d'une résistance organisée, mais des indications sont parvenues pendant l'hiver sur l'existence d'une opposition : le gouvernement, par l'intermédiaire de la presse, n'a cessé de reprocher aux paysans d'abattre leur bétail et il n'a pas manqué d'engager dans les régions agricoles une violente campagne contre les « contre-révolutionnaires ».

Les paysans menacés de collectivisation ne peuvent, en effet, détruire leurs terres, mais ils peuvent, par contre, vendre leur bétail ou, dans un acte de défi, l'abattre. Ce phénomène s'était déjà produit en Russie soviétique et on le retrouvait en Chine. Le 18 décem-

(20) *Hshueh-hsi* (Etude), 2 décembre 1955.

(21) TENG TSU-HUI, *op. cit.*

bre 1955, le *Quotidien du Peuple* de Pékin indiquait que

... dans beaucoup de régions, les paysans vendaient en masse leurs animaux de trait ; les prix du bétail ont beaucoup baissé, en particulier ceux des animaux jeunes et des femelles pleines.

Le *Tu Kung Pao* de Tien-Tsin reconnaissait, le 21 décembre, que ces agissements entraînaient déjà « une situation grave dans certaines régions agricoles » et, le 30 décembre, le Conseil d'Etat publiait une directive destinée à contribuer au maintien des prix et à « prévenir l'abattage arbitraire » du bétail. En mars 1956, le Conseil d'Etat révélait que le plan d'élevage pour l'année 1955 n'avait pas atteint les résultats prescrits (22).

La presse chinoise a également parlé de « l'activité contre-révolutionnaire » dans les campagnes. Dans les violents articles qu'ils ont consacrés à cette activité, les auteurs communistes ont reconnu qu'à l'occasion de la collectivisation « la lutte des classes était extrêmement intense » (23). Pendant l'hiver dernier, un journal proclamait :

Comme la classe des exploiteurs ne se laissera pas éliminer sans résistance, les contre-révolutionnaires multiplieront de jour en jour leurs agressions, pour saboter le mouvement de formation des coopératives au moment où il prend son essor. La multiplication des cas de sabotage de ce mouvement par les contre-révolutionnaires dans beaucoup de *hsiens* le prouve, sans aucun doute possible... Par exemple, il y a eu durant l'automne de l'an dernier plus de sabotages dans la province de Liaoning que pendant la même période de l'année précédente. La situation doit être la même dans les autres provinces (24).

#### Une théorie de la productivité

Quelle que soit la mesure dans laquelle les paysans ont résisté, ce n'était que l'un des problèmes posés au parti. En un sens, c'était plutôt une circonstance aggravante du problème fondamental, à savoir la nécessité d'accroître la productivité agricole en Chine. Durant les premiers mois de la présente campagne, les économistes et les théoriciens du P.C. parlaient ouvertement et souvent des énormes augmentations de la production agricole qu'ils attendaient de la collectivisation. Cet avis optimiste a trouvé une forme officielle dans un remarquable document, le « Projet de Programme national pour le développement de l'agriculture » (25). Les communistes chinois ont généralement fait preuve d'une prudence exagérée lorsqu'il s'agissait d'assigner des objectifs éloignés aux autres secteurs de l'économie, mais dans ce programme agricole de douze ans, ils se sont engagés à fond, citant des chiffres précis pour l'accroissement de productivité qu'ils attendaient de chaque grande région agricole. Suivant ce plan, la moyenne annuelle de la production céréalière par hectare devait au moins doubler en douze ans, soit un accroissement minimum de 7 % - 10 % dans certaines provinces. Ainsi que l'a reconnu un auteur communiste, aucun autre pays n'a jamais réussi à réaliser un accrois-

sement moyen de la productivité du sol qui dépassait 4 % par an (26).

Comment Pékin peut-il espérer y parvenir ? Les communistes pensent avoir trouvé une solution simple : il y a dans les campagnes chinoises d'énormes réserves de main-d'œuvre insuffisamment occupée ; il faut que les gens travaillent plus dur et les kolkhozes représentent un moyen de faire travailler les paysans et d'assurer l'exécution des ordres du parti. Le plan de douze ans stipule le nombre de journées de travail que chaque homme et chaque femme doivent fournir tous les ans (27). Les moyens d'irrigation et les engrains peuvent manquer, mais, comme l'a exposé un auteur communiste, le P. C. prévoit que « ...l'utilisation de la main-d'œuvre fournira l'eau et le fumier ; ainsi, d'une manière générale, l'accroissement du rendement en céréales est défini par la quantité de main-d'œuvre qu'on emploie » (28).

Ce sont les paysans qui doivent porter tout le poids de l'opération, car le gouvernement n'a pas l'intention d'engager de grandes dépenses dans les campagnes. Idéologiquement et économiquement, les communistes chinois sont tout acquis à un programme qui met en premier lieu l'accent sur l'expansion de l'industrie lourde ; cela, disent-ils, « ...va de soi et peut s'expliquer par les exigences concrètes des lois du progrès économique » (29). Ainsi, la version du Premier Plan quinquennal, approuvé l'an dernier, n'attribue à l'agriculture que 8 % des investissements étatiques (30).

La plupart des spécialistes non communistes qui étudient l'agriculture chinoise font beaucoup de réserves sur la possibilité d'obtenir un accroissement notable de la productivité par le seul emploi d'un surcroît de main-d'œuvre. Comme ils l'indiquent, le paysan chinois, qui pratique sur sa terre la culture intensive depuis plusieurs millénaires, a fini par obtenir d'assez bons résultats pratiques si l'on tient compte de l'outillage, des semences et des engrains employés. En améliorant les semences et les procédés de travail agricole, il est possible d'augmenter quelque peu les rendements à peu de frais, mais les vrais accroissements de productivité exigeraient des quantités plus importantes d'engrais, un meilleur outillage et des moyens d'irrigation plus étendus. Les communistes ont affirmé que, depuis le début de la collectivisation, les paysans avaient creusé nombreux de puits et installé d'autres moyens de petite irrigation. C'est peut-être vrai. Il n'en reste pas moins que les grands travaux d'irrigation exigent des capitaux énormes et il en est de même pour les grandes usines d'engrais ou de machines agricoles.

Des informations sont parvenues au cours de ces derniers mois, selon lesquelles les communistes eux-mêmes en viennent, à la longue, à douter de la valeur pratique de leur théorie de la productivité par la main-d'œuvre. Bien que l'industrie lourde demeure l'objet principal de leurs préoccupations, ils ont jugé nécessaire de réinvestir des sommes plus importantes dans l'agriculture. Les autorités se sont aperçues soudain que beaucoup de coopératives manquaient de capitaux d'exploitation et que des conflits avaient éclaté parce que les paysans les plus pauvres n'avaient pas assez d'argent liquide pour

(26) *Chung-kuo Ching-nien* (La jeunesse chinoise), 16 février 1956.

(27) Programme agricole de douze ans, pp. 13 et 14.

(28) *Chung-kuo Ching-nien* (La jeunesse chinoise), 16 février 1956.

(29) *Ching-chi Yen-chiu* (Etudes économiques), 17 février 1956.

(30) Premier Plan quinquennal, p. 82.

(22) Agence « Chine nouvelle », 31 mars 1955.

(23) *Hsueh-hsi* (Etude), 2 avril 1956.

(24) *Cheng-chih Hsueh-hsi* (Etude politique), 13 janvier 1956.

(25) Soumis au Conseil suprême de l'Etat le 23 janvier 1956, publié dans *People's China*, Pékin, 16 février 1956.

acheter leur part de la propriété commune. En 1956, l'Etat a doublé le montant des emprunts agricoles, tout en ordonnant d'étendre le système du crédit coopératif pour drainer le plus possible de capitaux chez les paysans eux-mêmes (31). En outre, le parti a annoncé son intention de consacrer des fonds plus importants à l'achat de moyens de production agricole et de marchandises à revendre aux paysans. En juin 1956, la session annuelle du Congrès populaire a pris connaissance des plans prévus pour augmenter la production d'outillage agricole, d'engrais et d'articles industriels légers (32). Toutefois Pékin ne semble pas désireux de réduire les objectifs fixés à l'expansion industrielle ; les concessions récemment accordées à l'agriculture semblent encore insuffisantes et ne parviendront sans doute pas à déterminer les accroissements de productivité sur lesquels Pékin prétend pouvoir compter.

#### La pagaie administrative

Beaucoup d'autres problèmes restent posés. La plupart des nouvelles exploitations collectives semblent formées au petit bonheur et il est nécessaire de leur assurer un bon fonctionnement. Le « Règlement-type pour les coopératives de production agricole », publié en novembre 1955 et approuvé officiellement le 17 mars 1956, décrit un système compliqué de comités, de directeurs et de plans de production dans chaque branche (33). Il faut constituer divers fonds collectifs à destination spéciale et les participants sont payés selon un calcul établi à la manière soviétique sur les normes de production et les journées de travail. Tout cela demande un personnel spécialisé et les personnalités communistes ont fait part des inquiétudes que leur causait le manque de spécialistes qualifiés, de comptables en particulier. La formation de spécialistes est entreprise, mais il faudra longtemps pour qu'ils puissent remplir convenablement leurs fonctions. L'agriculture chinoise subit une réorganisation à peu près aussi difficile à réaliser que le serait, à la veille d'une bataille, la mise sur pied d'une armée composée de paysans frais émoulus de leurs campagnes. Même si les recrues font preuve de bonne volonté et si les sergents connaissent leur métier, une confusion indescriptible ne peut manquer de se produire.

Il s'ensuit que « la plupart des coopératives de production agricole n'ont pas élaboré le plan d'utilisation de leur main-d'œuvre et, dans la plupart des cas, les quelques plans établis sont trop schématiques et ne répondent pas à l'ensemble des besoins » (34). Dans une directive adoptée le 27 mars 1956 et traitant des semaines de printemps, le Conseil d'Etat déclarait :

Le mouvement de coopération agricole s'est développé à une cadence si rapide et sur une si grande échelle qu'un certain nombre de coopératives agricoles de production n'ont pas trouvé assez de temps pour traiter convenablement des problèmes tels que le transfert des moyens de production aux coopératives, l'organisation de la main-d'œuvre et l'établissement des plans de pro-

(31) *Chung-kuo Chin-yung* (Questions monétaires chinoises), 22 février 1956.

(32) Discours du vice-président du Conseil Li Fuchun à la session de 1956 du Congrès populaire national, Agence « Chine nouvelle », 18 juin 1956.

(33) Publié en supplément à *People's China*, Pékin, 1<sup>er</sup> avril 1956.

(34) Editorial du *Jen Min Jih Paö* (Quotidien du Peuple), Pékin, 12 mars 1956.

duction après leur fondation, ou encore le passage aux formes plus avancées de coopération. En outre, un certain nombre d'entre elles se distinguent par la paresse de leur main-d'œuvre, la confusion, la mauvaise répartition des responsabilités, et aussi par leurs dépenses excessives et imprudentes et par leur gaspillage. Il est certain que si ces questions ne sont pas résolues convenablement, la production en supportera les effets défavorables (35).

Que des « effets défavorables » de ce genre se soient produits, Ten Tsu-hui l'a reconnu dans son rapport, mentionné ci-dessus, à la session de juin 1956 du Congrès populaire. Il a indiqué notamment que, pour certaines coopératives :

...La baisse du rendement des récoltes économiques et des travaux accessoires ont affecté très fortement le revenu global et accru les difficultés de la vie de tous les jours pour leurs membres (36).

#### Nouveau retour à la circonspection

Tout au long de son discours, Teng donnait des indications sur le nombre et la complexité des problèmes posés, ainsi que sur l'effet quelque peu dégrisant que ceux-ci ont produit sur l'enthousiasme et la confiance dont témoignaient au début les dirigeants du parti. Parmi d'autres insuffisances, il reconnaissait que, dans le feu de la collectivisation accélérée, les responsables avaient souvent oublié beaucoup de principes que les communistes prétendent respecter.

Certaines coopératives, disait-il, n'ont pas strictement appliqué les principes de l'adhésion volontaire et de la reciprocité des avantages... Certaines coopératives n'ont pas accordé assez de sollicitude et de soin aux orphelins, aux veuves, ni aux personnes âgées, malades ou estropiées... Certaines coopératives ont fixé des indemnités quelque peu insuffisantes pour le bétail, les outils agricoles, les bois, les arbres fruitiers et les moyens de conservation de l'eau qui étaient mis en co-propriété... Certaines coopératives n'ont pas su conformer leurs plans aux conditions réelles et, en conséquence, elles ont exagéré leurs prévisions d'accroissement de la production. D'autres n'ont pas respecté les méthodes démocratiques et, en conséquence, on a constaté des cas graves de subjectivisme et d'arbitraire dans les ordres donnés.

Ten est allé jusqu'à faire entendre que la campagne actuelle avait peut-être été menée trop rapide. Mais suivant la bonne tradition communiste, ce n'était pas la faute de la politique elle-même, mais de son application par les cadres subalternes du parti ; Teng affirmait notamment que les erreurs provenaient de

...l'étroitesse d'esprit et (de) la subjectivité du personnel inférieur, (ainsi que de) son goût exagéré de la quantité et de la vitesse ; surtout (cela) était dû dans la plupart des cas aux prétentions exagérées des plans assignés aux services intéressés des échelons supérieurs et à la hâte dont ceux-ci témoignaient. La plus grande partie du personnel intéressé ne possédait pas le sens pra-

(35) Agence « Chine nouvelle », 31 mars 1956.

(36) Agence « Chine nouvelle », 19 juin 1956.

tique (nécessaire) pour aborder les problèmes avec réalisme et pour s'adapter aux conditions locales ; elle ignorait également les méthodes démocratiques de travail, qui consistent à consulter le personnel des échelons inférieurs et les masses.

En critiquant son propre programme, Teng Tsu-hui laissait même entendre qu'il craignait que la part de l'Etat dans les récoltes ne soit trop grande. Il disait à ce propos :

La tâche urgente du moment consiste à résoudre le problème de la répartition des revenus et des bénéfices des coopératives, autrement dit, à résoudre le problème des rapports entre l'Etat, les coopératives et leurs adhérents.

Cette déclaration implique une évidence que le P. C. ne semble pas devoir accepter aisément, à savoir que si la part des bénéfices qui revient à l'Etat s'accroît trop rapidement, l'esprit d'initiative tend à diminuer chez les coopérateurs. Il semble ainsi que le parti soit en train de reconnaître à contre-cœur que les paysans ne se révèlent pas aussi enthousiastes que les communistes l'avaient escompté.

La tendance du P. C. chinois à se montrer plus prudent apparaît dans l'accalmie intervenue depuis mars dernier dans la campagne de collectivisation en Chine. Un éditorial paru le 9 mars dans le *Quotidien du Peuple* de Pékin affirmait que le rendement productif des coopératives et des kolkhozes avait plus d'importance qu'une nouvelle extension du système. Le Conseil d'Etat confirmait cet avis lorsqu'il ordonnait à la date du 27 mars que « ...les coopératives, qui n'ont pas été étendues, fusionnées ou changées en exploitations collectives, d'un ordre supérieur, devront rester sans changement jusqu'à la fin des semaines de printemps » (37). Dans un autre éditorial, paru le 20 juin, le *Quotidien du Peuple* rappelait à ses lecteurs qu'en matière de collectivisation, la brutalité pouvait entraîner des résultats aussi mauvais que l'esprit conservateur.

On peut penser que ces tout derniers événements annoncent un ralentissement de la collectivisation. Il est beaucoup plus vraisemblable toutefois que la période actuelle de consolidation soit provisoire et prenne fin dans quelques mois, à moins d'une récolte particulièrement défavorable. Les communistes vont probablement reprendre leur campagne en automne et la pousser vers l'objectif prévu, c'est-à-dire la collectivisation pratiquement totale en 1957.

Cependant le problème ne se trouvera pas entièrement résolu, même si toutes les exploitations prévues se forment selon les plans. Il faut que ces entreprises parviennent à des résultats satisfaisants et il reste encore à définir les effets de cette mesure sur la production agricole. Deux questions importantes demeurent sans réponse : l'agriculture chinoise obtiendra-t-elle l'outillage et les engrangements dont elle a besoin ? Quel sera, à longue échéance, l'effet de la collectivisation sur la volonté de produire des paysans ? Cet été, soit un an après l'été fatidique de 1955, il a fallu que Pékin modifie sa manière d'aborder ces deux problèmes et il se peut fort bien que les dirigeants du parti qui se prononçaient en faveur de la collectivisation accélérée regrettent maintenant leurs déclarations confiantes de janvier et de février derniers. Il est probable même en tout cas qu'ils sont heureux d'avoir vu Mao Tsé-toung s'aventurer aussi loin qu'eux dans la même direction.

N. P. SMITH.

(37) Agence « Chine nouvelle », 31 mars 1956.

## LE DENOMBREMENT DES 600 MILLIONS DE CHINOIS

La revue mensuelle américaine *Far Eastern Survey*, organe de l'« American Institute of Pacific Relations », insère, dans son numéro d'avril 1956, l'exposé ci-dessous de Theodore Shahad, auteur d'un livre sur la géographie économique de la Chine.

N. B. — Copyright. — Reproduction interdite.

Lorsque les communistes chinois annoncèrent, en novembre 1954, que le « premier vrai recensement » effectué en Chine permettait d'évaluer la population du continent à 582.603.417 personnes, les spécialistes des questions d'Extrême-Orient se montrèrent généralement sceptiques. Ils citaient trois faits essentiels à l'appui de leurs doutes. En premier lieu, le chiffre du recensement communiste dépassait de 100 millions environ la plupart des estimations antérieures des nationalistes, et même les chiffres publiés par les communistes eux-mêmes. En second lieu, Pékin n'avait divulgué que des résultats partiels, qui ne permettaient pas de juger de l'exactitude du résultat du recensement. Troisièmement, les communistes n'avaient pas donné de détails sur les méthodes et les procédés employés par les personnes chargées du recensement, pas plus que sur les problèmes rencontrés au cours du dénombrement de la population. En raison de la rareté des données, et du secret habituel aux communistes, on avait tendance à rejeter le recensement, et à l'attribuer à la propagande.

Depuis lors, cependant, un nombre considérable de renseignements concernant la méthodologie du recensement lui-même sont venus au jour. Si les résultats détaillés du recensement sont toujours considérés par les communistes comme des renseignements confidentiels, la révélation de la procédure utilisée pour le recensement, et de certains problèmes rencontrés au cours de l'opération peut répondre à une partie tout au moins des objections des observateurs sceptiques. Le compte rendu ci-après est fondé sur une description du recensement par Sergei K. Krotovitch (1), expert en statistiques soviétique, qui a aidé les fonctionnaires chinois chargés du recensement à préparer et à effectuer le dénombrement de la population...

Après l'établissement du régime de Pékin en 1949, les autorités communistes continuèrent, ainsi que l'avaient fait les nationalistes, à compiler les chiffres de population transmis par les autorités provinciales et locales. Ces chiffres comportaient un certain nombre d'insuffisances qui réduisaient leur utilité pour l'administration ou l'organisation gouvernementales. Ils ne donnaient pas de détails sur l'âge, le sexe ou la nationalité. Des vérifications effectuées dans un certain nombre de villes et de régions rurales montrèrent que les estimations de population locales étaient généralement faibles. L'écart étant plus important dans les régions urbaines que dans les villages. Dans le courant de 1952, la nécessité d'un dénombrement précis de la population du pays apparut de plus en plus évidente. Le gouvernement avait l'intention de procéder à des élections générales dans la seconde moitié de 1953, et il avait besoin pour cela de données sûres concernant la popu-

(1) S. Krotovitch, « Vsekitayskaya perepis' naseleniya 1953 g. » (Le recensement général de la population chinoise de 1953), *Vestnik Statistiki* (Journal de statistiques), n° 5. septembre-octobre 1955, pp. 31-50.

lation. De plus, l'année 1953 était la première année du plan quinquennal, dont les aspects économiques et sociaux nécessitaient également l'accès à des renseignements démographiques de base. Les communistes décidèrent donc de procéder à un recensement national, en prévision des élections.

Les travaux préliminaires commencèrent à la fin de 1952. Le bureau de statistiques de l'Etat fut chargé d'organiser le recensement et d'indiquer la procédure et les méthodes à employer. Il avait à résoudre le problème complexe qui consistait à mettre au point un programme qui garantissait la plus grande exactitude possible, tout en répondant aux besoins des élections, qui devaient s'étendre sur une période de temps considérable. Pour assurer le maximum de précision, et éliminer les doubles recensements et les omissions, les fonctionnaires chargés du recensement s'efforcèrent de mettre au point un programme aussi compatible avec les besoins modernes que le permettaient les conditions existant en Chine. Il fallut prendre des décisions sur un certain nombre de principes de recensement, tels que les catégories de population à recenser (celles se trouvant en un endroit donné un jour déterminé, ou celles résidant de façon permanente en un lieu donné), le moment choisi pour le recensement, le programme de dénombrement et les procédés d'organisation. Il fallut choisir et former du personnel, préparer des feuilles de recensement et les instructions quant à la manière de les remplir, et mettre au point les méthodes à suivre pour l'interprétation des résultats. Etant assistés et conseillés par un expert soviétique, les Chinois s'inspirèrent énormément de l'expérience de l'U.R.S.S. en matière de recensement, notamment des méthodes employées pour le recensement de 1939. En bien des cas, les méthodes soviétiques ne purent être appliquées directement, et durent être adaptées aux conditions particulières de la Chine.

Le Bureau de statistiques de l'Etat prépara les documents suivants : (1) Instructions pour la conduite du recensement, qui étaient essentiellement un plan d'organisation ; (2) Deux sortes de feuilles de recensement (A et B) ; (3) Instructions pour le remplissage des feuilles ; (4) Autres instructions, et tables destinées à aider les personnes chargées du recensement, notamment pour la détermination des âges ; (5) Formules pour l'interprétation des résultats du recensement ; (6) Instructions pour l'interprétation des résultats.

Ces formulaires et instructions furent préparés par le Bureau de statistiques de l'Etat en coopération étroite avec le Ministère de l'Intérieur, responsable de l'organisation des élections. Les projets préliminaires furent discutés au début de 1953, lors d'une réunion des fonctionnaires chargés du recensement, avant d'être approuvés par le Conseil administratif de l'Etat (Cabinet). La presse publia le décret annonçant le recensement, les instructions concernant le recensement, des fac-simile des feuilles de recensement, et les instructions les accompagnant.

L'un des principaux problèmes que durent résoudre les autorités responsables du recensement fut celui de savoir quels renseignements on désirait obtenir au moment du recensement. En plus du nom de famille, du nom usuel et du degré de parenté avec le chef de famille, les organisateurs du recensement envisagèrent les questions suivantes : sexe, âge, nationalité, degré d'instruction, occupation et lieu de travail, classe sociale. Seules les trois premières furent retenues. La question de l'instruction fut écartée en raison de la difficulté à déterminer le nombre de caractères connus, conditionnant le degré d'instruction, dans la situation

de la Chine. Les questions d'occupation et de classe furent omises parce qu'elles auraient compliqué la procédure de recensement et d'interprétation des résultats. Elles furent aussi considérées comme superflues, étant donné que toutes les classes sociales étaient habilitées à voter, à l'exception des personnes reconnues atteintes de folie, et de celles privées de leurs droits politiques.

Les conditions existantes ne permettaient pas de procéder à la fois au recensement de la population *de facto* (présente) et de la population *de jure* (résidant de manière permanente) ainsi que cela se fait dans certains pays. En raison des mouvements constants de la population, un dénombrement *de facto* doit s'effectuer dans un laps de temps très court, et être étendu aux trains, gares de chemin de fer, hôtels et autres endroits où des voyageurs peuvent se trouver en transit. En Chine, un tel dénombrement aurait nécessité un important personnel entraîné, que l'on ne possédait pas, ou que l'on ne pouvait distraire d'autres fonctions. Les Chinois s'en tinrent donc à un dénombrement *de jure*, qui pouvait être effectué en un laps de temps beaucoup plus long, et demandait un nombre relativement plus faible de recenseurs.

Une fois ces questions réglées, il fallut définir le terme de « résidant permanent ». Les familles en général, et particulièrement dans le système familial chinois traditionnel, très étroitement uni, ont tendance à considérer beaucoup de leurs membres comme « temporairement absents », bien qu'en réalité ces membres vivent de façon régulière loin de la famille, et qu'ils résident de façon permanente dans une autre localité. En Chine, on courrait le risque de voir les familles considérer comme un affront la non inscription de ces membres « temporairement absents » sur la feuille de recensement de la famille. Les Chinois mirent au point un système ingénieux afin d'éviter de vexer la famille recensée, tout en éliminant le risque de compter deux fois les membres « temporairement absents ». La feuille de recensement générale d'une famille était le formulaire A. Au cas où les familles insisteraient pour inscrire leurs membres « temporairement absents », les organisateurs du recensement divisèrent le formulaire A en deux parties.

La partie droite fut réservée aux membres de la famille résidant de façon permanente dans la localité considérée, y compris les personnes qui étaient effectivement temporairement absentes (d'après la définition du recensement, pour six mois au maximum). Ces personnes absentes comprenaient les personnes en voyage d'affaires, officiel ou privé, celles en visite chez des parents ou des amis, les autres personnes en voyage, et celles absentes temporairement du fait de leur travail. La partie gauche du formulaire A fut utilisée pour l'inscription de personnes que la famille pouvait considérer comme « temporairement absentes », mais dont l'absence dépassait la limite fixée de six mois, et qui se trouvaient donc correspondre à la définition des personnes absentes de façon permanente, susceptibles d'être recensées ailleurs. Ces personnes comprenaient les étudiants vivant dans des internats, des travailleurs résidant dans des dortoirs sur le lieu de leur travail, des fonctionnaires du gouvernement, des membres des forces armées, etc. En fait, seule la partie droite du formulaire, où étaient inscrits les résidants permanents, a été utilisée par la suite pour la compilation des résultats. Dans la pratique, la partie gauche, réservée à l'inscription des membres temporairement absents, n'a pas servi. Elle avait pour seule utilité d'éviter de heurter les traditions familiales, et accessoirement d'éviter les doubles recensements. Des efforts tout particuliers ont été faits pour distinguer

**les résidants permanents des résidants temporaires.** Les ouvriers et employés résidant dans leurs usines, leurs entreprises ou leurs chantiers de construction, les malades en long traitement dans les hôpitaux ou les pensionnaires d'autres institutions ont été enregistrés dans ces entreprises et institutions. D'autre part, les travailleurs saisonniers, tels que les agriculteurs employés pendant l'hiver à des travaux de construction, les étudiants poursuivant des études de courte durée, les malades de passage dans les sanatoriums et les hôpitaux, les personnes se trouvant dans les hôtels, etc., furent enregistrés au lieu de leur résidence permanente. Les personnes dépourvues de lieu de résidence permanente furent enregistrées à l'endroit où elles se trouvaient le jour du recensement.

Les personnes vivant sur des bateaux, et les gens de mer posèrent un problème particulier. Une large population flottante vit en Chine sur des jonques et des sampans, en particulier dans le sud et le sud-est de la Chine. Les familles vivant sur ces bateaux devaient être recensées dans le port d'attache de leur navire. Si le port d'attache n'était pas connu, les occupants de la joute devaient être enregistrés à l'endroit où ils trouvaient les recenseurs. Afin d'éliminer les omissions et les doubles recensements, des certificats de recensement furent délivrés aux habitants des bateaux, témoignant qu'ils avaient été enregistrés. Des certificats semblables furent également délivrés à d'autres personnes n'ayant pas de résidence permanente. Un certain nombre de villes, dont Shanghai, délivrèrent de ces certificats à tout le monde. Les gens de mer qui avaient un lieu de résidence permanent y furent enregistrés. Ceux qui n'avaient pas de résidence fixe furent inclus dans la population du lieu de résidence de leur employeur ou du propriétaire de leur navire. D'autres personnes sans résidence permanente étaient les nomades appartenant aux minorités nationales chinoises. Ils furent enregistrés comme faisant partie de la population de la circonscription administrative appropriée.

La décision majeure de l'organisation porta sur la fixation exacte de la date du recensement. Dans le passé, les dénombrements de la population chinoise n'avaient pas été effectués à un moment déterminé à travers tout le pays. On voulait cette fois avoir des résultats précis pour une date déterminée, et le gouvernement fixa le «moment critique» à minuit, entre le 30 juin et le 1<sup>er</sup> juillet 1953. Il apparut ensuite que le milieu de l'été n'était pas le moment le plus favorable pour le recensement, la majorité de la population étant occupée aux travaux des champs. Cependant le gouvernement tenait essentiellement à suivre son programme qui consistait à procéder à la fois au recensement et aux élections dans la seconde moitié de 1953.

Le «moment critique» proprement dit ne put pourtant pas être appliquée à tous les aspects du recensement. Le «moment critique» fut appliqué pour les mouvements naturels de population (naissances et décès) et pour la détermination de l'âge. Les instructions pour le recensement prévoyaient que les bébés nés après le «moment critique» ne devaient pas être comptés, mais que les personnes qui mourraient après ce moment devaient être comprises dans le recensement.

L'âge de chaque personne devait être celui qu'elle avait au moment fixé, sans tenir compte du temps que prendrait le dénombrement.

Cependant, lorsqu'on en arriva aux mouvements mécaniques de la population, le principe du «moment critique» ne put être suivi, d'une part en raison de la durée réelle du dénombrement, d'autre part du fait

de la nécessité de coordonner le recensement avec les élections. En raison de ces conditions, les personnes qui changeaient de résidence après le «moment critique», et n'avaient pas encore été recensées dans leur ancien lieu de résidence devaient être recensées dans leur nouveau lieu de résidence, même si les travaux de dénombrement dans cette localité étaient déjà terminés. Si une personne s'en allait après avoir été recensée dans son ancien lieu de résidence, le fait était inscrit sur la carte d'identité qui est délivrée à ceux qui changent de lieu de résidence, et qui doit être remise une fois que l'on est arrivé à destination.

En plus du formulaire destiné à l'inscription des familles (formulaire A), les recenseurs utilisèrent un formulaire B. Il était destiné aux dénombrements des personnes seules vivant dans des dortoirs, aux membres des forces armées, et autres. Le formulaire B ne différait du formulaire A que par l'absence de la partie gauche réservée aux membres des familles absents de façon permanente. Le formulaire B omettait aussi la question du lien de parenté avec le chef de famille, renseignement superflu dans le cas de personnes seules. Au lieu de cela, il comportait un emplacement pour le nom de l'organisation ou des institutions dont dépendaient les dortoirs ou les casernes enregistrés. Les formulaires A et B furent utilisés pour la population urbaine et rurale. Bien que le nombre des questions fût limité (liens de parenté, nom de famille et nom usuel, sexe, âge, nationalité) chacune d'entre elles ou presque posait des problèmes particuliers, du fait des conditions en Chine.

Prenons, par exemple, la question des liens de parenté et des noms. Le chef de famille du recensement de 1953 n'était pas nécessairement celui qui gagnait le pain de la famille. C'était fréquemment la personne la plus âgée de la famille, qui ne travaillait plus, et était en fait à la charge de ses enfants. Quant au nom des personnes inscrites, les instructions relatives au recensement disaient d'inscrire le nom de famille, et le nom le plus usité. Si la personne n'avait pas de nom d'adulte, il fallait inscrire son nom d'enfant. Les Chinois font une différence entre les noms que portent les enfants et les noms des adultes. Au moment de sa naissance, un bébé reçoit souvent un petit diminutif d'affection. Cela exprime souvent le désir qu'il ait une bonne santé et une vie longue. C'est ainsi que les noms de *So-erh* (petite serrure) et *Chouan-erh* (petit noeud) expriment le désir que l'enfant soit aussi en sécurité qu'un objet mis sous clef ou attaché par un noeud ; le nom de *Tchou-erh* (petit pilier) exprime l'espoir que l'enfant sera solidement planté sur ses jambes. Très souvent la particule *hsiao*, qui signifie « petit » fait partie du nom de l'enfant ; comme dans *Hsiao-p'ang* (petit grasseuil), *Hsiao-meï* (petite sœur), *Hsiao-mao* (petit chaton). Il ya une autre pratique qui consiste à donner simplement un numéro aux enfants de la famille ; par exemple, *Hsiao-erh* (petit N° 2), *Hsiao-san* (petit N° 3), *Erh-meï* (deuxième jeune sœur). En grandissant, le jeune homme ou la jeune fille prend un nom d'adulte, bien que souvent il conserve une fois adulte son nom d'enfant. Ces possibilités ont toutes été prises en considération dans les instructions relatives au recensement.

Les instructions ont aussi prévu les cas où la personne recensée n'avait pas de nom du tout. Cela se rapportait à l'ancienne coutume des familles riches d'adopter des filles de pauvres paysans. Ces jeunes filles, qui plus tard épousaient très souvent des fils de leur famille d'adoption étaient connues sous le nom de *tung-yang-hsi*, ce qui signifie « jeune femme élevée avec (avec la famille du mari) ». La loi communiste sur le mariage

interdit cette pratique, mais il y a encore beaucoup de femmes en Chine qui, jusqu'à une date récente, étaient simplement appelées *tung-yang-hsi*. Il arrivait parfois que des femmes n'eussent pas de nom, et qu'elles fussent simplement connues comme la femme d'un certain mari, ou la mère d'un certain fils. A l'occasion du recensement, toutes les femmes furent tenues de prendre un nom.

#### Classification par sexe et par âge

Il se posa aussi le problème de la détermination de la composition exacte de la population par sexe. Les dénombrements de la population révélaient traditionnellement une prédominance des hommes sur les femmes. On avait des raisons de soupçonner que les recensements antérieurs avaient sous-estimé le nombre des femmes, surtout dans les groupes d'âges les moins élevés, et qu'il en résultait une surestimation de la prédominance des hommes. Les recenseurs de 1953 firent donc pour instruction d'apporter un soin tout particulier à enregistrer correctement hommes et femmes. On leur demanda d'écrire en entier le caractère correspondant à *nü* (femme), d'éviter les abréviations et, dans le cas où plusieurs femmes étaient inscrites à la suite, de ne pas utiliser le signe ou la mention « d ». Il se trouve que les résultats précédents furent confirmés par le recensement de 1953, et que les hommes apparaissent plus nombreux que les femmes dans la proportion de 107,5 %. Cela contraste de manière frappante avec la situation des Etats-Unis, où il y a seulement 98,9 hommes pour 100 femmes.

Un des problèmes capitaux du recensement fut celui de la détermination de l'âge des inscrits. Les instructions relatives au recensement stipulaient que l'âge inscrit devait être celui de la personne à la « date critique » du recensement. Dans la pratique, ce n'était pas une chose simple. De nombreux Chinois, suivant une coutume traditionnelle, considèrent qu'un enfant est âgé d'un an à sa naissance, et ajoutent une année à son âge au début de chaque année, et non à l'occasion de son anniversaire. Cette pratique entraîne une surestimation de l'âge, non seulement du fait que l'enfant est considéré comme âgé d'un an à sa naissance, mais aussi parce que la première année incomplète de la vie de l'enfant passe pour une année entière. Ainsi un enfant né, disons, la veille de son premier Jour de l'An, passerait pour être âgé de deux ans le lendemain même de sa naissance. La situation était en outre compliquée par l'existence en Chine du calendrier officiel grégorien, utilisé par la plupart des pays du monde, et du calendrier traditionnel chinois, fondé sur le système lunaire. Dans ce dernier cas, la date de naissance était fréquemment indiquée selon le système cyclique de douze années (Année du Dragon, du Bœuf, du Tigre, etc.). Enfin, bien des personnes plus âgées, nées avant la révolution de 1911, indiquaient la date de leur naissance suivant l'année du règne impérial où elles étaient nées. Il y eut quatre règnes impériaux durant la seconde moitié du dix-neuvième siècle, connus sous les dénominations (*nien-hao*) suivantes : Hsien Feng (1851-61), T'ung Chih (1862-74), Kuang Hsü (1875-1908), et Hsüan T'ung (1909-11). En raison des nombreuses manières existant pour déclarer l'année de naissance et du problème posé par le calcul traditionnel des âges par les Chinois, on remit aux fonctionnaires chargés du recensement une table de conversion pour les années 1853-1953, établie selon le calendrier grégorien, les années des règnes impériaux (jusqu'en 1911), et les cycles de douze ans du calendrier lunaire. Cette table permettait aussi de déterminer l'âge calculé selon les méthodes chinoises tradi-

tionnelles, et l'âge exact, en fonction de la date de naissance. Par exemple, une personne née en 1902 pouvait dater sa naissance de la 28<sup>e</sup> année du règne de Kuang Hsü, ou de l'Année du Tigre du cycle lunaire de douze ans correspondant. En outre, cette personne pouvait donner comme âge 52 ans, d'après la méthode traditionnelle. A partir de l'une ou l'autre de ces données le recenseur était en mesure de déterminer l'âge exact de la personne au moment du recensement. C'est-à-dire 51 ans si la personne était née avant le 30 juin à minuit, et 50 ans si son anniversaire tombait après cette date.

La dernière question des instructions relatives au recensement avait trait à la « nationalité ». Elle avait trait, non pas à la nationalité légale (citoyenneté), mais à l'affiliation ethnique. Pour cette enquête, les communistes chinois s'inspirèrent des méthodes de l'Union soviétique pour chercher à distinguer les minorités ethniques non-chinoises et à leur accorder une autonomie culturelle limitée. Aux élections qui suivirent le recensement, les minorités élirent leurs propres représentants aux organismes gouvernementaux. Comme la représentation de chaque nationalité dépendait de son importance, le gouvernement avait besoin des renseignements fournis par le recensement sur le nombre de personnes appartenant à chaque groupe ethnique. Cette enquête n'a été fondée sur aucun critère objectif. Le recenseur demanda simplement à quelle nationalité la personne inscrite considérait qu'elle appartenait. La réponse pouvait être : Chinois, Mongol, Hloni (Musulman chinois), Tibétain, Miao, Tehouang, et ainsi de suite. En règle générale, le chef de famille répondait pour tous les membres de la famille. Cependant, dans les cas de mariage mixte, les membres de la famille âgés de 18 ans et au-dessus décidaient eux-mêmes de leur affiliation ethnique, tandis que les parents parlaient pour les plus jeunes enfants. Dans leur souci de tenir compte des minorités nationales, les Chinois traduisirent le règlement du recensement en plusieurs langues. Dans un certain nombre de régions minoritaires, des exceptions à la procédure générale de recensement furent autorisées si les conditions locales rendaient la chose nécessaire. Ces régions comprenaient la totalité du Tibet, et des districts minoritaires dans le Tsinghai, le Sikang, le Sikiang et autres régions éloignées, intéressant au total 8.397.477 personnes. Celles-là ne furent pas recensées en prenant pour base la famille, comme pour les autres. Au lieu de cela, les chiffres de la population pour ces régions furent fournis par les autorités gouvernementales locales.

Dans le reste du pays, le recensement s'effectua conformément au règlement général. Les autorités locales furent invitées, en prévision du recensement, à reviser leurs listes des centres de population et des demeures, à l'intention des recenseurs. De petites divisions administratives furent divisées en circonscriptions pour le recensement et les élections. En même temps, on procéda au choix et à la formation d'un nombre important de recenseurs, pris parmi les employés des entreprises et des institutions de l'Etat, dans les organisations publiques, parmi les étudiants et les professeurs de l'enseignement supérieur. Pour les entraîner, on procéda à des exercices de recensement. De plus, des « activistes », c'est-à-dire des personnes de confiance, sérieuses, prises parmi les militants, furent affectés à tous les grands immeubles résidentiels, où à des groupes d'immeubles moins importants dans les villes, et à des groupes de vingt ou trente foyers dans les campagnes. Ces activistes furent chargés de préparer le travail des recenseurs en établissant des listes préliminaires de personnes vivant dans chaque appartement ou demeure. On fit une grande publicité parmi la

population pour lui faire connaître l'objet de la procédure du recensement et des élections qui devaient le suivre. Dans la plupart des cas, les circonscriptions électorales servirent aussi de districts de recensement. L'étendue des districts variait suivant les conditions locales. Parfois, lorsque la situation le permettait, les circonscriptions électorales couvraient une étendue plus vaste que les districts de recensement. A Changhaï, par exemple, la circonscription électorale moyenne englobait 6 à 7.000 personnes, tandis que les districts de recensement étaient établis pour 1.000 à 1.500 personnes.

Le dénombrement proprement dit s'effectua aux centres de recensement et aussi au moyen de visites de porte en porte. La méthode choisie dépendait des conditions locales. Par exemple, dans les villes possédant un état précis des demeures et de leurs occupants, la procédure centrale fut appliquée. Par contre, dans les régions suburbaines et dans les zones rurales à habitat dispersé, on préféra la méthode du porte à porte. Les activistes jouèrent un rôle essentiel, dans la procédure de recensement centrale, pour éviter les omissions. Durant la période préliminaire, les activistes s'étaient rendus dans toutes les demeures de leur secteur, ayant déterminé le nombre de personnes dans chacune d'elles, et avaient aidé chaque famille à dresser une liste de ses membres, avec leur date de naissance. Lorsque le recensement proprement dit commença, on vit souvent des groupes, conduits par des activistes, se rendre en bon ordre au centre de recensement pour y compléter le remplissage de leurs feuilles de recensement. Là, des recenseurs posèrent des questions aux chefs de famille au sujet des membres de la famille qui pouvaient être absents, et de la nationalité de la famille, et calculèrent l'âge des inscrits au moyen des tables de conversion. Les agents chargés d'aller de porte en porte, aidés d'activistes, visitèrent ceux qui pour des raisons d'âge, d'infirmité, de mauvaise santé ou d'éloignement ne se présentèrent pas aux centres de recensement. Les personnes vivant dans des dortoirs et des casernes dépendant d'usines industrielles, de chantiers de construction, d'écoles, d'hôpitaux et autres institutions, furent dénombrées avec la coopération de l'organisation ou de l'institution correspondante.

Le recensement commença d'une manière générale au début de juillet 1953 - il fut retardé dans certaines régions - et il fut achevé dans son ensemble durant le premier trimestre de 1954. Dans certaines régions éloignées de la province de Kouangtoung, les opérations se poursuivirent jusqu'en avril 1954. Un total de 2,5 millions de personnes participa aux opérations de ce recensement national.

Les résultats de toute l'opération furent compilés et dressés en tableaux, à l'échelon local, sans l'aide de machines. Les feuilles de recensement furent envoyées dans les bureaux des *hsien* (comtés) et dans les villes dépendant de la juridiction provinciale et centrale. Les chiffres des *hsien* furent répartis en secteurs urbains et secteurs ruraux. Un tableau préliminaire, à l'échelle nationale, fut commencé en mai 1954, et publié le 20 juin 1954. Il révéla, pour le continent, une population totale de 582.584.839 habitants, y compris 8.708.169 personnes signalées par les autorités locales comme appartenant à des régions de minorités éloignées. Après l'établissement de ce tableau préliminaire, un sondage

fut effectué dans 343 *hsien* de vingt-trois provinces, cinq villes et une région autonome, représentant 52.953.400 personnes, soit 9 % de la population totale. Cette étude faite après le recensement, a révélé un degré d'exactitude remarquable. On a trouvé que les doubles recensements étaient de l'ordre de 1,39 pour mille, et les omissions de 2,55 pour mille.

Des résultats revisés ont été publiés le 1<sup>er</sup> novembre 1954. Ils ont fixé le chiffre de la population du continent à 582.603.417 habitants, y compris 8.397.477 personnes recensées par des méthodes indirectes.

#### La population de la Chine, juin 1953

<i>Provinces</i>	<i>Population</i>
Anhouci	30.343.637
Tchekiang	22.865.747
Foukien	13.142.721
Heiloungkiang	11.897.309
Honan	44.214.594
Hopei (a)	35.984.644
Hounan	33.226.954
Houpei	27.789.693
Jehol (a)	5.160.822
Kansou	12.928.102
Kiangsi	16.772.865
Kiangsou	41.252.192
Kirin	11.290.073
Kouangsi (b)	19.560.822
Kouangtoung (b)	34.770.059
Kouetichow	15.037.310
Liaoning (a)	18.545.147
Chansi	14.314.485
Chantoung	48.876.548
Chensi	15.881.281
Sikang (c)	3.381.064
Szetchouan (c)	62.303.999
Tsinghai	1.676.534
Yunnan	17.472.737
<i>Tchou autonomes</i>	
Mongolie intérieure (a)	6.100.104
Sinkiang	4.873.608
Tibet (y compris la région Tchamdo)	1.273.969
<i>Villes indépendantes</i>	
Pékin	2.768.149
Changhaï	6.204.417
Tientsin	2.693.831
Total	582.603.417

(a) La province de Jehol a été supprimée en janvier 1956, certaines de ses parties allant au Hopei, au Liaoning et à la Mongolie intérieure, augmentant ainsi la population de ces territoires d'environ 39 millions d'habitants, 20 millions et 7 millions respectivement.

(b) En juin 1955, la région Pakhoi fut transférée du Kouangsi au Kouangtoung, réduisant de ce fait la population du Kouangsi à 19 millions d'habitants environ, et portant celle du Kouangtoung à environ 35 millions.

(c) En novembre 1955, le Sikang fut incorporé au Szetchouan, ce qui a porté la population de cette province à 65,7 millions d'habitants environ.